



Certificat médical Remplaçante occasionnelle et/ou assistante

A l'attention du médecin traitant :

Votre patiente travaille ou souhaite travailler dans un service de garde en milieu familial.

En concordance avec l'article 54(3) et/ou 82(3) du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, la remplaçante occasionnelle et/ou l'assistante doit fournir un certificat médical attestant qu'elle a une **bonne santé physique et mentale** lui permettant d'assumer la garde d'enfants.

SECTION À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

J'atteste par la présente que ma patiente : _____, rencontre les obligations du règlement d'avoir la santé physique et mentale lui permettant d'assumer la garde d'enfants.

Commentaires supplémentaires et/ou restrictions :

Nom du médecin : _____

Numéro de permis : _____

Signature du médecin

Date